

TERRAIN D'EXPOSITION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

APERÇU DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE

Mars 2021



Fredericton

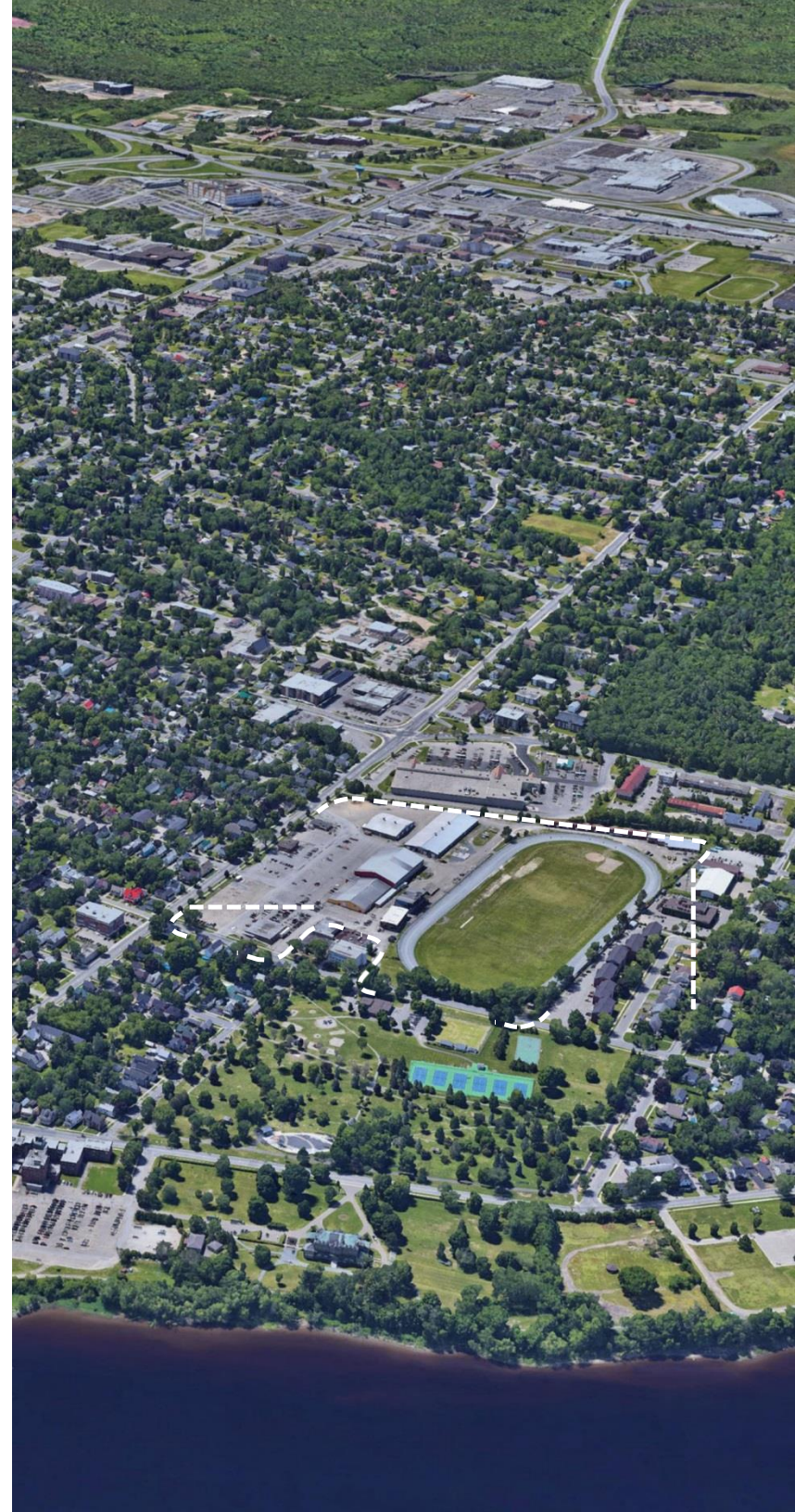
Processus de planification et de consultation publique

Le plan d'aménagement du terrain d'exposition est le fruit d'un partenariat entre NBEX et la Ville de Fredericton. Il a pour but de réimaginer le terrain d'exposition en tant que projet axé sur l'avenir, réalisable et respectueux du patrimoine agricole de près de 150 ans que représente ce lieu et du territoire traditionnel des Wolastoqey. Le plan propose une nouvelle vision du site et trois scénarios d'aménagement flexibles.

Pour superviser l'élaboration du plan d'aménagement et assurer un processus transparent et responsable avec la participation des Premières Nations et du public, Fredericton Exhibition Limited et la Ville de Fredericton ont créé un comité mixte d'aménagement du site (CMAS), lequel a recommandé l'approbation finale du plan par le conseil d'administration de Fredericton Exhibition Limited et par le conseil municipal de Fredericton.

Le CMAS a établi dès le début que le projet devait reposer sur une consultation publique sérieuse et permettre une représentation des valeurs de la diversité communautaire. Le processus de consultation du public a été réalisé en deux grandes phases : la phase 1 a été menée en septembre-octobre 2020 et la phase 2, en janvier 2021. Toutes deux comprenaient un sondage en ligne à www.parlonsenf Fredericton.ca et des ateliers pour intervenants réunissant des représentants d'organismes communautaires, d'entreprises locales et de promoteurs. En raison des restrictions de rassemblement associées à la COVID-19, une journée portes ouvertes n'a été organisée que pendant la phase 1.

Outre le processus de consultation publique et selon l'engagement de la municipalité à l'égard des Premières Nations, le CMAS et le personnel municipal ont rencontré la Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick (NWNB) et poursuivent leurs discussions. La municipalité, le CMAS et la NWNB poursuivront ce processus de consultation et de planification afin de s'assurer que les droits ancestraux et issus de traités garantis par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* sont protégés, reconnus et affirmés.



Vision

La vision définit ce qui est censé être réalisé dans le cadre de ce réaménagement et ce à quoi ressemblera le résultat final. Elle sera réalisée par la mise en oeuvre de l'un des scénarios d'aménagement suggérés.

Le plan d'aménagement global créera un secteur urbain, dynamique et intégré à la vie locale qui ancrera NBEX dans le quotidien des Frederictoniens, qui favorisera la croissance du noyau sud et qui ajoutera de nouveaux services pour les quartiers environnants et la ville dans son ensemble. Le site sera dynamisé par de nouvelles connexions, des espaces publics et des installations améliorées qui permettront une utilisation du lieu au quotidien, tout en soutenant un éventail d'activités et d'événements divers.

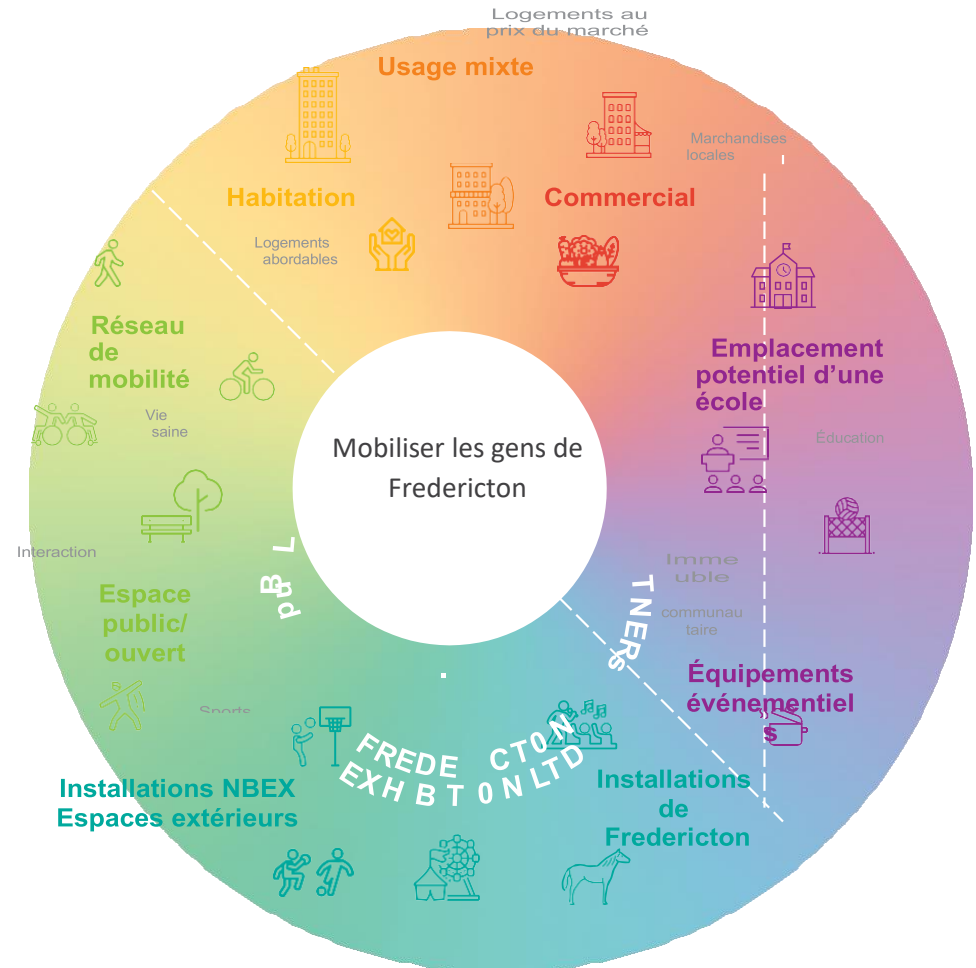
Le terrain d'exposition favorisera une croissance durable du secteur qui attirera davantage de personnes dans le centre urbain de Fredericton. En appliquant les normes de conception les plus élevées, l'aménagement sera sûr, inclusif et universellement accessible.

Éléments clés

Les scénarios du plan d'aménagement du site misent sur neuf éléments clés, représentés dans le diagramme ci-contre. Ensemble, ces éléments permettront de concrétiser la vision de mobilisation de la population, grâce à un sentiment d'appartenance à la communauté, à des équipements et des aménagements qui dynamiseront le secteur et à des connexions avec le reste de la ville. Les éléments clés constituent les composants de base des trois scénarios évolutifs décrits dans les pages suivantes.

Scénarios

Trois scénarios évolutifs ont été élaborés pour concrétiser la vision du site. Ils sont basés sur l'analyse du site, les consultations internes avec les parties intéressées et les idées du public recueillies au cours de la phase 1. Chaque scénario prévoit un niveau différent d'investissements et de partenariats externes. Les scénarios utilisent généralement les mêmes éléments clés, mais différent par la façon dont ces éléments sont configurés sur le site et la superficie qu'ils occupent.



Scénario A : Aménagement complet

POINTS SAILLANTS

- › Au sud, démolir et remplacer les équipements NBEX par des installations à usage partagé

Espaces à usages mixtes le long de la rue Smythe

- › Usage résidentiel au nord

INVESTISSEMENTS ET COMPLEXITÉ

Élevés



Financement et partenariats externes nécessaires dès le début (NBEX, municipalité, province, organismes participatifs)

RESPECT DES PRINCIPES

Partenariats



Élévation



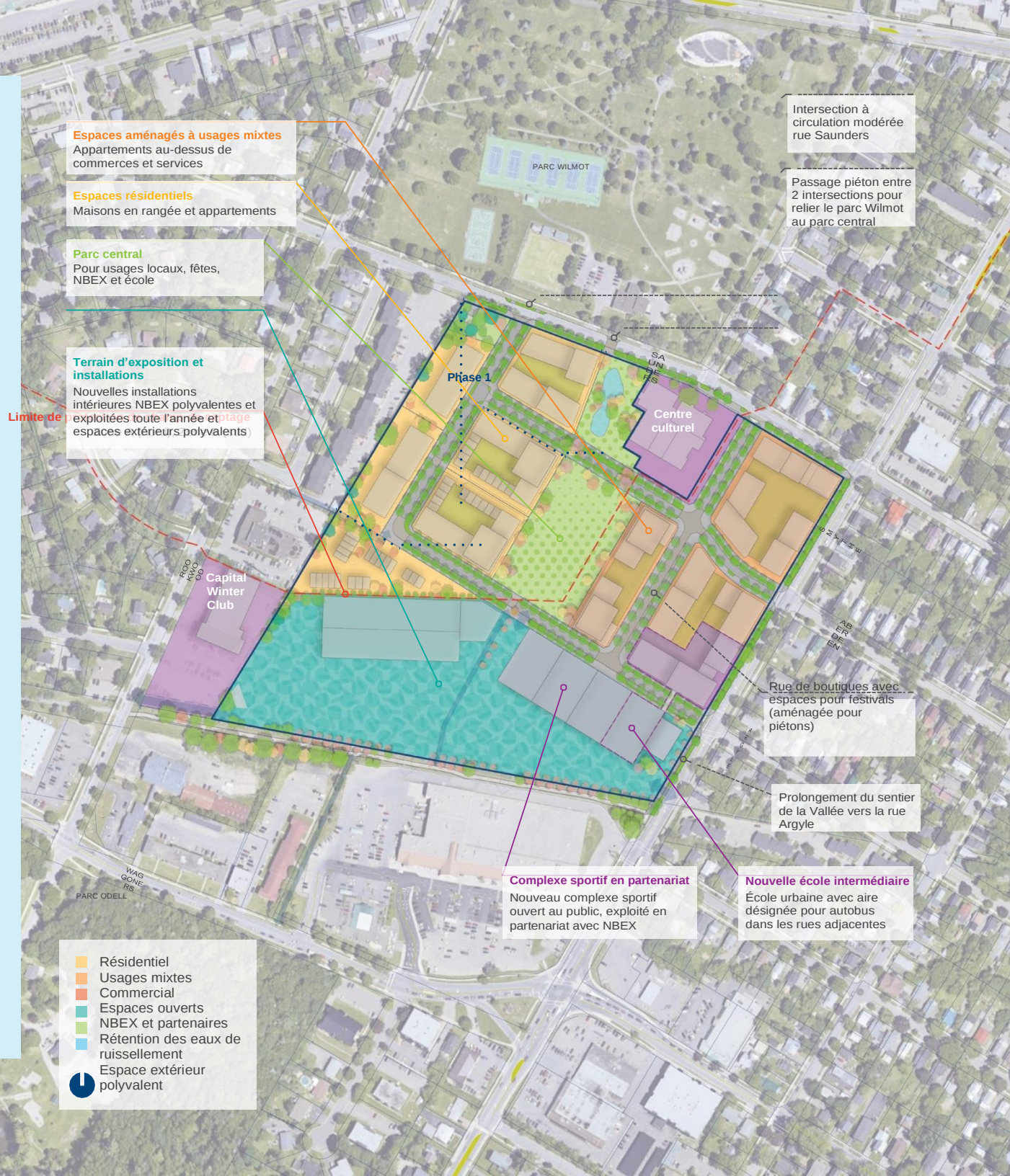
Valorisation communautaire



Développement durable



Consultation et inclusion



Espaces aménagés à usages mixtes
Appartements au-dessus de commerces et services

Espaces résidentiels
Maisons en rangée et appartements

Parc central
Pour usages locaux, fêtes, NBEX et école

Terrain d'exposition et installations
Nouvelles installations intérieures NBEX polyvalentes et exploitées toute l'année et (usage espaces extérieurs polyvalents)

Intersection à circulation modérée rue Saunders

Passage piéton entre 2 intersections pour relier le parc Wilmot au parc central

Phase 1

Centre culturel

Capital Winter Club

Rue de boutiques avec espaces pour festivals (aménagée pour piétons)

Prolongement du sentier de la Vallée vers la rue Argyle

Complexe sportif en partenariat
Nouveau complexe sportif ouvert au public, exploité en partenariat avec NBEX

Nouvelle école intermédiaire
École urbaine avec aire désignée pour autobus dans les rues adjacentes

■ Résidentiel
■ Usages mixtes
■ Commercial
■ Espaces ouverts
■ NBEX et partenaires
■ Rétention des eaux de ruissellement
■ Espace extérieur polyvalent

Scénario B : Aménagement négocié

POINTS SAILLANTS

- › Un nouveau bâtiment à usage partagé au sud du site
- › Logements sur toute la moitié ouest du site
- › Un noyau à usages mixtes rue Smythe

INVESTISSEMENTS ET COMPLEXITÉ



Moyens

Financement et partenariats externes requis pour le nouveau bâtiment communautaire partagé (peuvent être établis à terme)

RESPECT DES PRINCIPES

Partenariats



Élévation



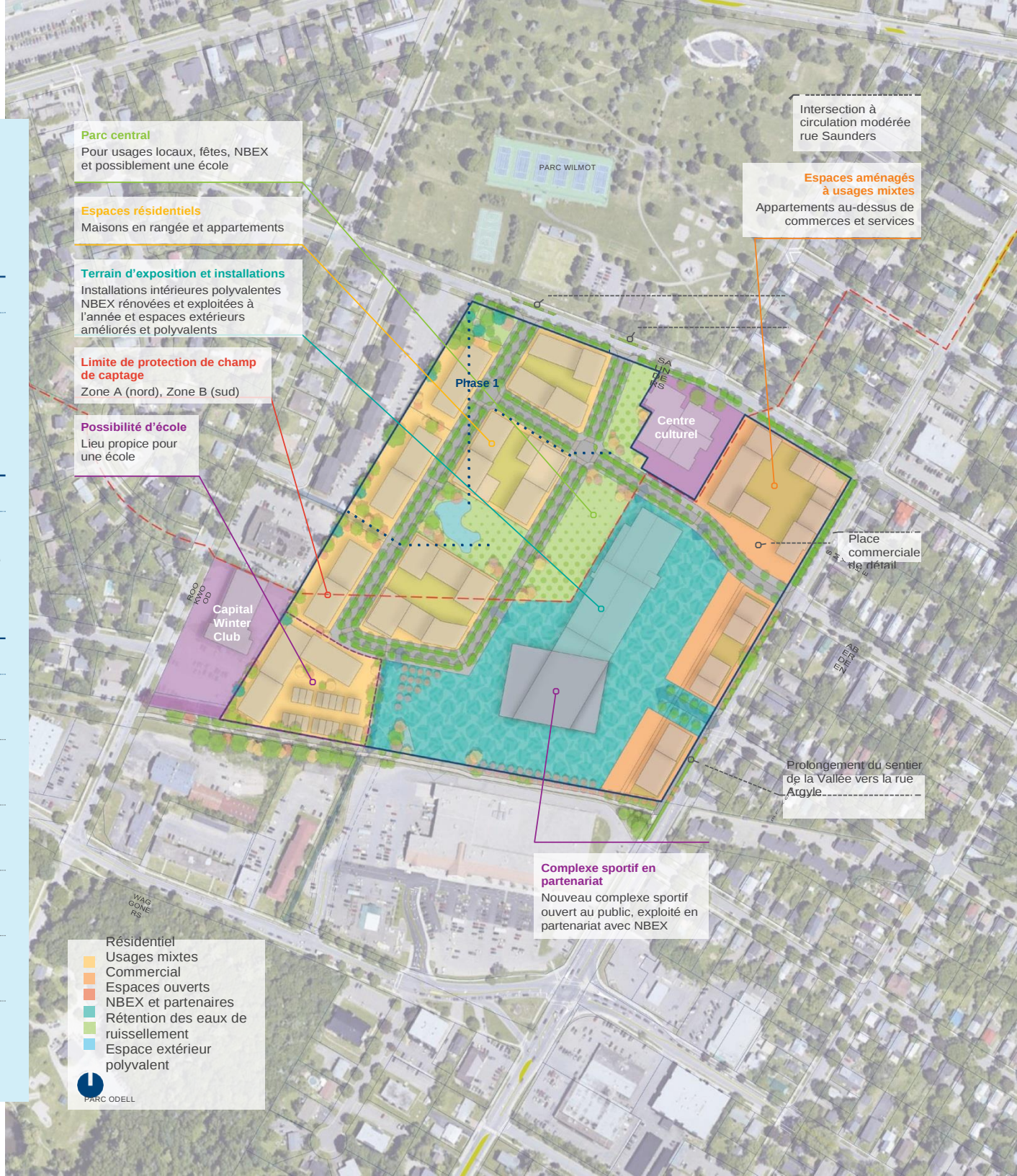
Valorisation communautaire



Développement durable



Consultation et inclusion



Parc central

Pour usages locaux, fêtes, NBEX et possiblement une école

Espaces résidentiels

Maisons en rangée et appartements

Terrain d'exposition et installations

Installations intérieures polyvalentes NBEX rénovées et exploitées à l'année et espaces extérieurs améliorés et polyvalents

Limite de protection de champ de captage

Zone A (nord), Zone B (sud)

Possibilité d'école

Lieu propice pour une école

Intersection à circulation modérée rue Saunders

Espaces aménagés à usages mixtes

Appartements au-dessus de commerces et services

Phase 1

Centre culturel

Place commerciale de détail

Prolongement du sentier de la Vallée vers la rue Argyle

Complexe sportif en partenariat

Nouveau complexe sportif ouvert au public, exploité en partenariat avec NBEX

Résidentiel
Usages mixtes
Commercial
Espaces ouverts
NBEX et partenaires
Rétention des eaux de ruissellement
Espace extérieur polyvalent



Scénario C : Aménagement simple

POINTS SAILLANTS

- › Conservation des bâtiments NBEX
- › Aucune installation à usage partagé
- › Certains commerces le long de la rue Smythe
- › Logements sur toute la moitié ouest du site

INVESTISSEMENTS ET COMPLEXITÉ



Faibles

Aucun financement ou partenariat externe ne serait nécessaire

RESPECT DES PRINCIPES

Partenariats



Élévation



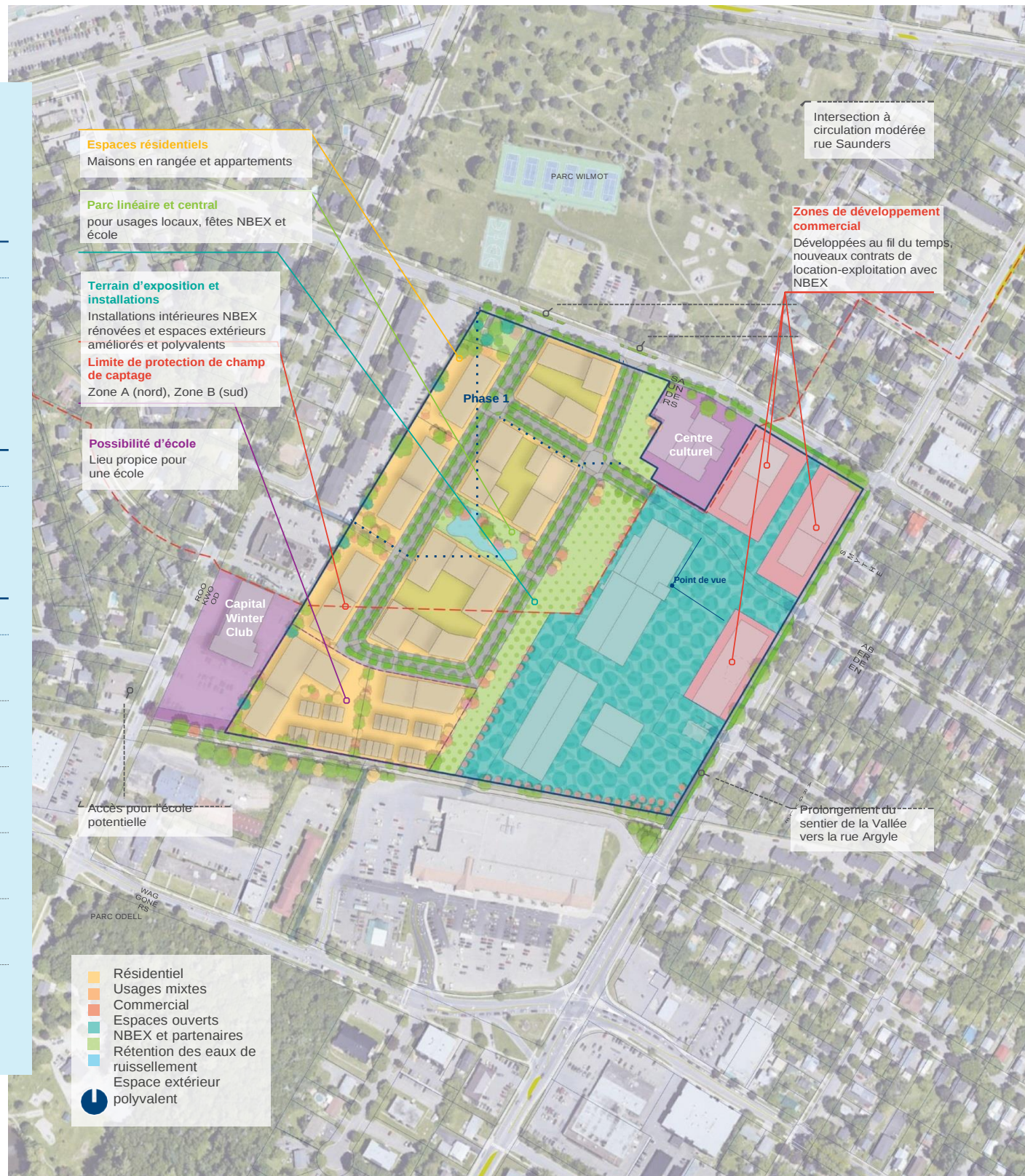
Valorisation communautaire



Développement durable



Consultation et inclusion



Mise en oeuvre

Les trois scénarios du plan d'aménagement du site prévoient différents niveaux de partenariat et de financement externe. Le plan permet d'aménager le site conformément à la vision, avec un potentiel d'adaptation à l'évolution des conditions, des partenariats et des possibilités de financement. Au fur et à mesure de la progression du projet, les aménagements réalisés ne seront probablement pas exactement identiques à ceux définis dans les scénarios présentés.

Le plan prévoit deux points de contrôle du processus décisionnel et des partenariats qui influenceront les résultats par rapport aux trois scénarios proposés. Les deux points de contrôle portent sur le calendrier des engagements pour la construction d'une école intermédiaire et la constitution de partenariats pour créer des installations à usage partagé. Ces points de contrôle détermineront vers quel scénario le projet évoluera.

Le plan d'aménagement du site n'est que la première étape du projet de valorisation du terrain d'exposition. La suivante consistera à désigner une autorité décisionnelle conjointe chargée de la coordination globale et de la réalisation du plan d'aménagement. Un plan municipal secondaire devra être créé pour permettre un développement conforme à ses cadres de planification et à Imagine Fredericton.

